

## Dix notes égyptiennes

Bernard Boyaval

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/kentron/2119>

DOI : 10.4000/kentron.2119

ISSN : 2264-1459

### Éditeur

Presses universitaires de Caen

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2001

Pagination : 107-123

ISBN : 2-84133-169-5

ISSN : 0765-0590

### Référence électronique

Bernard Boyaval, « Dix notes égyptiennes », *Kentron* [En ligne], 17-2 | 2001, mis en ligne le 10 octobre 2018, consulté le 21 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/2119> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/kentron.2119>

---



*Kentron* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 International License.

## DIX NOTES ÉGYPTIENNES

### Un allumeur oublié

Depuis le début de la décennie 1990, M<sup>me</sup> Maria Mossakowska a publié une série d'articles consacrés à l'éclairage et à ceux qui en étaient chargés dans l'Égypte gréco-romaine : « Hélénos, un lampôtrotrophos noir à la cour d'Apollonios le dioécète » (*JJP*, 22, 1992, 47-56), « Les huiles utilisées pour l'éclairage (d'après les papyrus grecs) » (*JJP*, 24, 1994, 109-131), « Quelques remarques sur *lychnapsia* et *lychnokaia* » (*JJP*, 26, 1996, 105-115). Dans cette troisième contribution, elle dénombre tous les témoignages, littéraires d'abord, papyrologiques ensuite, de « l'allumage » et de ceux qui étaient voués à la fonction d'« allumeur » (*lychnaptès*) des divers systèmes d'éclairage employés dans la vallée du Nil.

Quand les contextes sont assez précis ou assez bien conservés, ils permettent de classer les témoignages de *lychnapsia* ou de *lychnokaia* (les deux mots paraissent avoir été synonymes) en deux catégories les illuminations liées aux fêtes religieuses (païennes et chrétiennes) et l'éclairage nocturne (permanent ou momentané?) des agglomérations urbaines les plus importantes. Les illuminations des cultes étaient banales en Égypte, puisque déjà Hérodote II, 62 (*o.l.* 106) signalait « la fête des lampes » (*lychnokaia*) par laquelle les habitants de Saïs commémoraient l'arrivée dans la ville des divinités Neith et Rê, après la création du monde. M<sup>me</sup> Mossakowska dénombre (*o.l.* 108-111) les papyrus, presque tous d'époque romaine, qui attestent des illuminations de temples, en particulier les pièces comptables qui enregistraient des dépenses effectuées à cet usage. A partir du cinquième siècle, des papyrus byzantins témoignent d'éclairages urbains, en particulier à Hermoupolis (*o.l.* 112), ce qui donne à supposer qu'à la même époque, la capitale de la province, Alexandrie, bénéficiait du même confort (impression renforcée par la lettre de Sévère d'Antioche (texte syriaque de la première moitié du sixième siècle), qui dit des Alexandrins qu'ils sont persuadés d'être les seuls citadins à disposer de lampes (*PO*, 12, 138). En tout cas, ces éclairages nocturnes, permanents ou pas, dans les villes de l'Égypte tardive, ont dû frapper les esprits du temps, puisque Libanios, né à Antioche, ville elle-même magnifiquement éclairée la nuit au témoignage d'Ammien Marcellin XIV, 1, 9 (*o.l.* 113), vante la splendeur des éclairages de sa patrie, « qui surpassent la *lychnokaia* égyptienne » (*Or.* XI, 267).

Dans son dénombrement des témoignages documentaires issus du sol égyptien, M<sup>me</sup> Mossakowska a oublié une étiquette de momie du Louvre, publiée dans le *CRIPPEL*, 4, 1977, 210-211 n° 828 = *CEMG* 1239. Elle enregistre l'inhumation d'un indigène égyptien, ainsi caractérisé :

Psaïs, fils de Psénosiris, petit-fils de Pabès, *allumeur de lampes du groupe des Cent*, a vécu 36 ans.

La mention d'un nouveau *lychnaptès* ne serait qu'un minime addendum à la courte liste des allumeurs déjà connus, si elle ne comportait pas la première attestation d'un collègue, d'une association « des Cent » (*tôn hékaton* dit le grec). Quand j'ai publié cette étiquette, le rapprochement avec *P. Oxy.* 1453, 4, m'a incité à voir en Psaïs l'employé d'un culte (*CRIPPEL*, 5, 1979, 334, index « activités sacerdotales »). Je n'en suis plus aussi sûr maintenant et j'imagine que Psaïs ait pu appartenir à un corps de responsables de l'entretien urbain. Dans l'impossibilité de trancher entre ces deux éventualités, je ne crois pas inopportun d'ajouter ces courtes remarques.

L'appellation « les Cent » fait penser à un hellénisme bien connu, l'habitude, ancienne chez les Grecs, de désigner les responsables d'une activité collégalement exercée, les bénéficiaires de privilèges particuliers, par le nombre de ceux qui y participaient. On songe aux *Onze* d'Athènes, aux *Trente* d'Athènes ou de Sparte (ces derniers dans Xénophon, *Agés.* 1, 7), aux *Quarante* qui parcouraient les dèmes de l'Attique pour y rendre la justice (Isocrate, 15, 237), aux *Quatre Cents*, aux *Cinq Cents*, etc.

Le chiffre est très élevé. S'il n'est pas certain que tous les individus de ce collègue aient été des *lychnaptai*, en revanche, on ne peut imaginer une association de cette taille qu'appliquée à une grande agglomération ou à un centre religieux important. Comme la quasi-totalité des étiquettes de momies du Louvre provient d'achats effectués par U. Bouriant, *Recueil de travaux*, 11, 1889, 143-144, dans la région de Panopolis, on peut supposer, sans invraisemblance, que « les Cent » exerçaient leurs fonctions, sacerdotales ou édilitaires, dans cette agglomération. Leur grand nombre peut être un indice supplémentaire de l'importance qu'a eue Panopolis aux époques romaine et protobyzantine.

## L'étiquette de momie au nom de dôrotheos

Cette étiquette a fait une première apparition sur le marché des antiquités dans le catalogue de ventes de Jérôme M. Eisenberg, *A Catalogue of Egyptian Antiquities*, Royal Athena-Galleries, Price List 38, New-York septembre 1959, 14-15. Elle a reparu dans celui de Charles Ede, *Writing and Lettering in Antiquity*, Londres, 26 octobre 1976, n° 35 A-B. Elle fait partie d'un groupe de sept documents dont on ignore la provenance géographique précise en Égypte et le lieu de dépôt actuel. G. Nachtergaele l'a publiée d'après les catalogues dans les *Studia Varia Bruxellensia*, 4, 1997, 200-201 et facsimilé 5.

La description qu'en donne Nachtergaele souligne son apparence peu commune :

[...] elle présente quelques traits caractéristiques qui la distinguent de la production courante ; ses dimensions sont au-dessus de la moyenne, elle est taillée avec soin et finement gravée, elle est percée de six trous de fixation (au lieu des deux trous habituels pour la ficelle), les lettres sont calligraphiées et rangées de façon à couvrir toute la surface rectangulaire de la pièce.

Voici trois précisions complémentaires.

Elle a 15,3 cm de long, à la différence des autres étiquettes qui mesurent généralement une dizaine de cm (moyenne établie par J. Quaegebeur, *Papyrologica Lugduno-Batava*, 19, 1978, p. 236) ; on ne retrouve, actuellement, cette longueur anormale que sur deux étiquettes des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (J. Quaegebeur, *ibid.*). Elle révèle une évidente imitation de l'épigraphie dans la superposition rigoureusement symétrique des huit lettres du nom, à raison de quatre par ligne. Enfin, son *verso* est vierge d'écriture, ce qui n'est pas fréquent sur les autres étiquettes et prouve qu'on l'avait délibérément vouée à rester inutilisée.

Nachtergaele a conclu :

Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une étiquette commémorative, destinée à être fixée au sarcophage par des chevilles.

Les deux planchettes bruxelloises évoquées plus haut sont aussi d'une longueur exceptionnelle (20 cm). J. Quaegebeur les a décrites ainsi (*ibid.*) :

*Two exceptionally large specimens [...] with beautifully cut texts mentioning two brothers [...] have three holes each : above, left and right. Here it may be asked whether these holes could not have been designed to be affixed by means of wooden coffin.*

Grande taille, gravure soignée, nombre élevé des trous, on note les ressemblances avec l'étiquette de Dôrotheos et l'identité des conclusions de Nachtergaele et de Quaegebeur.

Ils classent à part ces trois tablettes, en leur attribuant une fonction que n'ont pas les autres.

En tous lieux et à toutes époques, pour que demeure le souvenir des morts, il faut que leurs coordonnées restent le plus longtemps possible sous le regard des vivants. Dans l'Antiquité, ce rôle de perpétuation était confié aux stèles funéraires, qu'on exposait sur le sol et gravait dans un matériau dur, la pierre de préférence, rarement le bois (*Kentron* 12, 2, 1996, p. 55-56). Mais en Égypte, d'autres documents tout aussi identificateurs que les stèles suivaient le destin du corps enfoui et, sitôt achevée l'inhumation, disparaissaient, à jamais perdus dans le sous-sol des caveaux. Ces documents « sacrifiés » étaient de deux sortes : les portraits de momies (parmi les plus célèbres, « les portraits du Fayoum ») et les étiquettes attachées en général

aux momies. Les premiers conservaient dans leurs détails les traits les plus typiques de chaque visage ou corps, parfois même noms et fonctions, si bien que leur sacrifice a pu étonner J.-Chr. Bailly, *L'apostrophe muette, essai sur les portraits du Fayoum*, 1997, p. 118-123 :

[...] à la fin, tous les portraits ont été retrouvés dans des tombes. Quel qu'ait pu donc être leur usage antérieur, c'est là, dans les tombeaux, avec les morts, qu'ils ont achevé, jusqu'à ce qu'on les retrouve, leur parcours [...]. Ce qui signifie que toute pensée d'une transmission aux siècles futurs était absente du monde où ils furent conçus. [...].

D'autre part, les étiquettes de momies, qui accompagnaient les corps du lieu de leur embaumement à celui de leur inhumation, portaient souvent aussi plus d'informations que les épitaphes (sur les ascendants, les villages d'origine, les lieux de destination). C'étaient de véritables bordereaux d'expédition (« *Speditionsvermerke* » disait G. Möller, *Berliner demotische Texte*, 1, 1913, p. 5-6).

L'étiquette de Dôrotheos et ses deux parallèles bruxellois nous apportent donc une information non négligeable : toute étiquette volontairement détournée de la finalité postale habituelle (transport et identification des corps) et transformée en équivalent de stèle présente des signes distinctifs, taille plus grande, gravure plus étudiée, trous de fixation nombreux. C'est un indice que les deux fonctions d'identification et de commémoration étaient nettement séparées, dans l'esprit des habitants de l'Égypte.

Pour l'instant, il y a donc *trois* tablettes sûrement commémoratives, sur plus de deux mille cinq cents publiées.

Dans le même article des *SVB* 4, 198-201 n°4, Nachtergaele a attribué les deux fonctions à une autre étiquette du catalogue Eisenberg, au nom de *Sôter Antinoeus*, Sôter (originaire) d'Antinoé : « Elle ne servait pas seulement à identifier le défunt, mais aussi à perpétuer son nom ». Il appuie cette interprétation sur « la calligraphie [...], le parfait équilibre entre les lignes [...], la qualité de la gravure ».

On pourrait, en effet, supposer qu'une même étiquette puisse successivement servir de bordereau d'expédition puis de panneau commémoratif, mais la seule justification qu'apporte Nachtergaele est graphique. Or, les écritures élégantes de type littéraire ne manquent pas sur les étiquettes, ni les écritures influencées par la pratique des bureaux, écritures de chancellerie ou cursives exercées (par exemple dans les lemmes des 1209 étiquettes du Louvre, *CRIPÉL*, 2-5, 1974-1979).

Deux raisons matérielles me semblent militer plutôt contre l'hypothèse de Nachtergaele. La tablette de Sôter ne mesure que 11 cm de longueur, ce qui la place dans la moyenne générale et la distingue des trois étiquettes commémoratives précitées. Surtout, elle n'a qu'un trou de suspension, percé sur son bord supérieur entre les deux syllabes de *Sôter*, qui ne suffirait pas pour la fixer solidement sur la paroi d'un sarcophage et l'empêcher de prendre du jeu.

## Les quantième<sup>s</sup> d'âges à Kom Abou Billou

Les remarques qui suivent résultent d'une lecture de W. Scheidel, *Measuring Sex, Age and Death in the Roman Empire, Explorations in Ancient Demography*, 1996, JRA, suppl. ser. 21, 53-91. Ces pages concernent « *the digit preference in age records* » et il m'a semblé qu'il serait intéressant de centrer l'investigation sur le dossier funéraire de Kom Abou Billou, à cause de sa richesse relative en données chiffrées.

Le champ de l'analyse peut sembler large à première vue, puisque le plus jeune décédé a 7 mois et le plus âgé 90 ans, mais c'est une illusion car la répartition des âges, donc des quantième<sup>s</sup>, est très inégale entre ces deux extrêmes<sup>1</sup>. Les trois décennies finales (61-90 ans) ne regroupent que 7,7 % des épitaphes : les années représentées n'y fournissent pas plus de 1 à 3 témoins chacune, sauf 67 qui en rassemblent 4 et il manque beaucoup de quantième<sup>s</sup> surtout aux âges avancés, 64, 68, 72, 76-79, 83-86, 88-89. La rapide raréfaction des épitaphes après 60 ans nous interdit donc toute investigation sérieuse au-delà de cet âge. De la naissance à 60 ans, la même inégalité prévaut. Le gros des défunts se concentre entre 11 et 50 (56,3 %) et surtout de 11 à 40 (45,9 %). Avant 4 ans, on dénombre 3 fractions à 1 an 1/2 et 3 ans 1/2. Après 4 ans, aucun quantième ne s'impose, les stèles se dispersent en petit nombre sur chaque âge, aucun ne paraît avoir été volontairement sous-représenté, encore moins exclu, pour des raisons de magie ou de superstition, aucun ne révèle de tendance à l'arrondissement. C'est notamment le cas pour les multiples de 5, très modestement représentés : 6 ex. à 5 ans, 8 à 10, 1 à 15. Un cas particulier est 20 qui a produit 15 témoins. On serait plus enclin à y voir un arrondissement volontaire si, en amont, on ne dénombreait pas 16 et 11 exemples à 4, 6 et 8 ans. Les 15 témoins de 20 ans pourraient donc bien être le fruit d'une coïncidence. De 21 à 40 ans, les rapports arithmétiques sont plus contrastés. Les multiples de 5 rassemblent plus de stèles (13 à 25 ans, 14 à 30, 10 à 35, 15 à 40) et les quantième<sup>s</sup> intermédiaires ex. 21, 22, 23 sont très peu représentés, à l'exception de 32 (10 témoins). De 41 à 60 ans, les contrastes demeurent : la tendance à l'arrondissement reste forte à 50 et 60 (13 et 14 ex.) mais s'affaiblit à 45 et 55 (7 et 5 ex.). Il serait tentant de supposer qu'à ces âges on a préféré arrondir aux dizaines plutôt qu'aux multiples de 5, mais ce peut être une hypothèse illusoire car, dès 50 ans, les stèles commencent à diminuer en nombre.

Malgré sa relative fécondité, le dossier de Kom Abou Billou ne dégage donc pas de tendance durablement nette. Hormis les phénomènes d'arrondissement, perceptibles de 20 à 60 ans, on ne distingue aucune préférence claire pour des quantième<sup>s</sup> précis, pas plus qu'on ne peut mettre en évidence une tendance à l'exclusion de certains.

---

1. De la bibliographie mentionnée dans *Kentron*, 12, 2, 1996, 65 et 15, 1, 1999, 78, j'ai éliminé les documents qui présentent des quantième<sup>s</sup> incertains : *BIFAO*, 78, 1978, n<sup>o</sup> 11, 14, 45 ; *SFKAB*, 1985, n<sup>o</sup> 45, 66, 89, 92, 116, 129, 152 ; *ZPE*, 101, 1994, n<sup>o</sup> 3 ; *ZPE*, 114, 1996, n<sup>o</sup> 1, 8, 25. Il faut aussi corriger deux erreurs, dans *BIFAO*, 78 n<sup>o</sup> 40 et *ZPE*, 101 n<sup>o</sup> 24, où le grec porte 41 et 38 ans malencontreusement traduits 45 et 36.

## La mort et les saisons à Kom Abou Billou

Grâce aux récents accroissements de la documentation funéraire qui y a été retrouvée (*Kentron*, 12, 2, 1996, 65-68 et 15, 1, 1999, 78-80), Kom Abou Billou est devenu maintenant le seul site égyptien d'époque gréco-romaine où l'on puisse esquisser une analyse locale de mortalité saisonnière. Jusqu'à présent, en effet, la pauvreté générale des sites nilotiques en données chiffrées ne permettait que des analyses globales par régions, delta d'une part, vallée de l'autre (*Livre du centenaire de l'IFAO*, 1980, 281-286).

A quelques exceptions près que nous avons décidé d'écarter (*BIFAO*, 78, 1978, 236 n<sup>os</sup> 1-2), le matériel déjà connu avant les années 70 et celui qui a été découvert ensuite sont postérieurs à la réforme augustéenne du calendrier et semblent s'échelonner, au vu des gravures, tout au long des second et troisième siècles de notre ère. Ainsi, dans les meilleurs cas (mois et quantième bien conservés), cette répartition chronologique nous donne la possibilité de dater les textes au jour près.

Nous avons rassemblé 142 données réparties comme suit :

mois de	Tybi	18	Épiph	13
	Méchir	13	Mésorè	8
	Phaménôth	9	Thôth	7
	Pharmouthi	10	Phaôphi	12
	Pachôn	4	Hathyr	18
	Payni	14	Choiakh	16

Ce tableau appelle plusieurs remarques.

Entre les mois de Mésorè et Thôth, les jours épagomènes ne fournissent aucune référence. Nous ne les avons donc pas mentionnés. Nous avons écarté les épitaphes démotiques du village (ex. *SFKAB*, 34, 35, 60), trop peu nombreuses, dans l'état actuel des publications, pour modifier les tendances générales. Nous avons également écarté le groupe des épitaphes grecques datées du 11 Hathyr d'une année impériale 20. Ce sont des stèles nombreuses, à défunts multiples (2 à 4 noms souvent par pierre), consacrées à des jeunes et à des enfants en très bas âge<sup>2</sup>. Leur maintien dans le tableau aurait déséquilibré la statistique saisonnière, car nous travaillons ici sur un site unique et nous n'avons pas le secours des sites circonvoisins de Kom Abou Billou pour apporter un correctif<sup>3</sup>. Malgré ces éliminations, c'est la première fois qu'un site d'Égypte nous donne autant de témoignages et l'on peut mesurer le chemin parcouru depuis 1980 (*Livre du Centenaire*, 282, table 1), en comparant les 217 témoins d'alors, éparpillés

2. J. Bingen, « La série KAPPA des stèles de Térénoüthis », *Studia Varia Bruxellensia*, 1987, 3-14. Il y a eu, ce jour-là, un accident collectif.

3. Comme c'était le cas dans le *Livre du Centenaire* où les données de Kom Abou Billou étaient mêlées à toutes celles de la Basse-Égypte.

dans tout le delta, aux 142 d'aujourd'hui, groupés dans la seule nécropole de Kom Abou Billou.

Le climat de cette bourgade était typique de la Basse-Égypte et peu différent sans doute de celui qui règne aujourd'hui dans la région : plus froid, l'hiver, que la vallée, davantage pluvieux qu'elle mais un peu moins que sur la côte, moins chaud aussi que la vallée pendant l'été. Or, on dénombre 81 témoins (57 %), concentrés en cinq mois, du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février (4 Phaôphi – 4 Phaménôth) et le plus grand nombre d'entre eux dans la fourchette 28 octobre – 26 janvier, la période où le froid est le plus vif (Hathyr – Tybi). Quant aux 61 autres documents, ils s'échelonnent sur 7 mois et selon deux tendances successives et contradictoires : ils diminuent en nombre de la fin février à la fin mai (Phaménôth – Pachôn), période du réchauffement printanier, précoce et rapide en Égypte ; leur nombre, ensuite, augmente de nouveau de la fin mai à la fin juillet (Payni – Épiph), à l'entrée dans la période des chaleurs estivales, mais ce second pic de mortalité est moins fort que celui de l'hiver.

Forte poussée hivernale, rémission printanière, deuxième poussée moins forte en été, c'est *exactement* le rythme saisonnier qui avait été observé dans tout le delta en 1980 (*Livre du Centenaire*, 285, courbe 1). C'est un parallélisme qu'il faut souligner, après deux autres enquêtes de même nature sur la Moyenne et la Haute-Égypte qui ont également révélé une remarquable convergence de chiffres<sup>4</sup>.

## La grosseesse d'Hèrakilous

Je reproduis, sous sa réédition la plus récente (*ZPE*, 101, 1994, 116-117 n°23), la traduction d'une épitaphe de jeune femme, nommée Hèrakilous,

Hèrakilous, morte prématurément (*âoros*), âgée d'environ 26 ans, enceinte (*enkuos*)...

et le commentaire qui l'accompagne :

[...] la précision selon laquelle la jeune défunte est morte alors qu'elle était enceinte n'implique nullement qu'elle ait fait une fausse couche ou qu'elle soit décédée des suites d'une fausse couche ; la cause de la mort a pu être tout à fait différente.

---

4. Dans le cas de la Moyenne et de la Haute-Égypte, la convergence porte sur la très forte poussée de mortalité estivale et la courbe générale des décès évolue à l'inverse de celle du delta. Les deux enquêtes évoquées figurent dans *ZPE*, 18, 1975, 62-63, 67-69, table 2, 74 (graphique 5), et dans le *Livre du Centenaire*, 285, courbe 2. La première concerne les étiquettes de momies, d'origine massivement panopolitaine, la seconde l'ensemble des données épigraphiques de la vallée. W. Scheidel, *Measuring Sex, Age and Death in the Roman Empire*, *JRA* suppl. ser. 21, 1996, 153-159, a comparé les données égyptiennes antiques et celles de la Rome contemporaine et montré que les relevés d'aujourd'hui semblent confirmer les sources antiques (153 note 77, 154 note 78).



On peut aller plus loin, me semble-t-il, et trouver dans un rapprochement avec quelques stèles funéraires d'Égypte une raison supplémentaire d'attribuer la mort d'Héraklous à une autre cause que sa grossesse.

Parfois, les rédacteurs d'épithames, notamment métriques, s'attachent à dramatiser la mort de ceux qu'ils commémorent, en soulignant que le décès s'est produit *à l'instant où survenait un événement* qui aurait pu donner un sens favorable à la vie de l'individu concerné. En insistant sur l'antithèse entre la réalité déplorable du présent et le futur virtuel qui aurait pu s'y substituer, les rédacteurs étaient certains de produire l'effet souhaité, accentuer le sentiment de compassion pour les défunts. Ils l'ont appliqué çà et là, dans les circonstances les plus diverses dont voici trois exemples, empruntés aux *Inscriptions Métriques*, 1969, d'E. Bernand. Sur la stèle funéraire n° 4 p. 50, nous lisons qu'un militaire de haut rang, l'officier Ptolémaïos, et son fils, le porte-enseigne Mènodôros, sont tombés dans la bataille à l'instant précis où ils avaient réussi un carnage peut-être décisif dans les rangs ennemis :

*Alors qu'au premier rang des combattants nous avons massacré la foule innombrable des ennemis, le cruel Arès nous a saisis tous deux* (vv. 7-8).

Sur la stèle n° 19 p. 103, il est question d'un orfèvre, nommé Canope, mort au moment exact où sa prospérité prenait soudain son essor :

*Je repose enseveli en terre d'Italie, alors qu'en dix mois, sur une terre étrangère, de mes mains je gagnais ma vie* (vv. 6-7).

Sur le n° 84 p. 333, une jeune fille a été déclarée morte le jour même où elle revêtait ses habits de noces :

*Alors que<sup>5</sup> j'étais revêtue de ma robe de noces, « [...] j'ai trouvé ce tombeau pour sinistre chambre nuptiale* (vv. 3-4)<sup>6</sup>.

Avec tout ce qu'elle impliquait de promesses pour l'avenir, la grossesse d'Héraklous fournissait l'occasion d'utiliser le même procédé. La présence de l'adjectif *adros* préparait l'antithèse entre la réalité lamentable d'un décès à 26 ans et l'avenir dont elle aurait pu être porteuse *par* l'enfant. Il est original d'avoir utilisé le procédé dans un contexte de prose car, jusqu'à présent, les témoignages les plus nets de son emploi figurent sur des épithames versifiées.

---

5. À chaque fois, Bernand a fortement souligné, par la traduction (« alors que... »), la volonté des rédacteurs de mettre en avant la coïncidence concernée.

6. Traduction inspirée d'A. Wilhelm, *Mél. Maspero II*, 1937, 269 (« *ihr schauriges Brautgemach ist das Grab* » proposée par H. Lietzmann). Sur le v. 4, v. *Lychmos*, 62, 1995, 79-80.

## Sur cinq filiations matrilineaires

Un trait commun à toute l'épigraphie funéraire grecque de l'Égypte est la relative rareté des coordonnées familiales. Nombre d'inscriptions ne mentionnent que le nom du défunt, d'autres y ajoutent parfois son âge ou bien son patronyme, plus rares sont celles qui rassemblent nom, patronyme et âge.

Cinq épitaphes d'Akôris / Tehneh, republiées par E. Bernand, *Inscriptions grecques et latines d'Akôris*, Le Caire, IFAO, 1986, présentent des coordonnées dont la remarquable précision contraste vigoureusement avec la pauvreté habituelle.

N° 44 : Alexandros, fils de Psénosiris, lui-même fils de Pétésouchos, et dont la mère est Thermouthis, fille de Xénon, a vécu 88 ans.

N° 98 : Alexandros, fils de Tyrannos [...], dont la mère est Chenmésoëris, (âgé de) 54 ans.

N° 107 : Chenpétésouchos, fille de Kastôr, et dont la mère est Chenpé (té)souchos, (âgée de) 35 ans.

N° 161 : Aunchis, fille de Mésoëris, et dont la mère est Tapeëis, (âgée de) 24 ans.

N° 167 : Chenalexas, fille d'Ammônios, et dont la mère est Thati(s), (âgée de) 40 ans.

C'est la mention des mères qui a le plus frappé leurs deux éditeurs français successifs, A. Dain et E. Bernand. Le second en a proposé diverses explications que voici :

N° 107 : Le matronyme est indiqué ici parce qu'il est homonyme du nom de la défunte.

N° 161 : Il n'est pas sûr que, comme le veut A. Dain, « la formule mentionnant le nom de la mère rappelle le matriarcat égyptien ». Il peut s'agir d'une femme illégitime de Mésoëris ou de sa seconde femme.

N° 167 : Peut-être veut-on préciser qu'il s'agit d'une concubine d'Ammônios ou de l'une de ses épouses, s'il s'était remarié.

Des trois explications avancées (homonymie, matriarcat, concubine ou nouvelle épouse), aucune n'emporte l'adhésion. La première est indémontrable. La seconde n'est guère convaincante. En effet, s'il est connu que le droit pharaonique a doté la femme de pouvoirs importants et d'une place enviable dans la société<sup>7</sup>, il serait étrange

---

7. Ex. dans G. Posener, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Hazan, 1959, la notice de J. Yoyotte, p. 116 sur la considération accordée aux femmes. Mais Yoyotte souligne que le droit matrilineaire avait déjà perdu du terrain à l'époque pharaonique, ce qui enlève de la vraisemblance à l'explication de Dain : « [...] il est comparativement plus juste de parler d'éléments sporadiques d'un droit matrilineaire au sein de l'Égypte classique. Car, en règle majeure, l'état-civil y est patrilinéaire ("un tel fils d'un tel"), ce sont les hommes qui transmettent leur fonction à leurs enfants [...]. » Bernand cite l'explication de Dain avec réticence. On peut, je crois, l'éliminer.

que quelques rédacteurs isolés aient tenu à souligner un fait qui n'avait plus à l'être, étant une habitude multiséculaire. À Akôris surtout, bourgade massivement indigène à en juger par son onomastique<sup>8</sup>, un conflit de droits entre la tradition égyptienne et celle des Grecs, plus dure envers les femmes, était improbable. Seules, des attestations nombreuses de filiations matrilineaires ailleurs pourraient justifier cette explication juridique, en leur donnant le sens d'une affirmation d'identité. Ce n'est pas le cas. La troisième explication (désignation de concubines ou de secondes épouses) est sans preuve et l'on ne voit pas pourquoi les survivants auraient privilégié la mention de femmes illégitimes ou épousées en seconde nocces, alors que les épouses légitimes en premier mariage sont généralement absentes des formulaires.

Je propose une explication plus simple et matérielle. La nécropole d'Akôris a accueilli des corps venus de bourgades voisines, à preuve un corps « originaire de Mnachis » (v. index des toponymes). Cette localité ne devait pas avoir de *nekria* où enterrer ses morts et elle les envoyait à Akôris. Le phénomène a des parallèles ailleurs. Ainsi, on a retrouvé dans les nécropoles de Panopolis / Akhmîm des morts venus de villages circonvoisins, Bompâé, Psônîs, Nêsos Apollinariados, etc.<sup>9</sup>. Les défunts transportés à Akôris devaient être accompagnés de documents identificateurs détaillés<sup>10</sup>, car il fallait ne pas commettre d'erreur et les enterrer au bon endroit. Serait-il hérétique de supposer que les graveurs d'Akôris aient copié ces formulaires détaillés ? Ni Dain ni Bernand ne soulignent un fait qui saute aux yeux, la ressemblance étroite entre ces cinq formulaires et ceux des étiquettes de momies où l'on trouve, justement, de nombreuses filiations matrilineaires<sup>11</sup>.

## Sur une particularité du dossier funéraire d'Akôris-Tehneh

Le dossier funéraire d'Akôris, nom antique du village moderne de Tehneh, n'a pas connu d'accroissements substantiels depuis qu'a paru le tableau de *ZPE*, 21, 1976, 221. C'est la différence qui l'oppose à Kom Abou Billou où les récentes trouvailles des décennies 70-80 ont spectaculairement augmenté le volume de la documentation (*ZPE*, 21, 219, puis *Kentron*, 12, 2, 1996, 65, et 15, 1, 1999, 78). Nos sources sur la nécropole de Tehneh forment deux groupes : une série d'épithaphes assignées à l'époque romaine, païennes ou supposées telles (les n<sup>os</sup> 42-172 des *Inscriptions grecques et latines d'Akôris* d'E. Bernand, Le Caire, IFAO, 1988) et une série d'épithaphes chrétiennes ou supposées telles (les n<sup>os</sup> 117-165 du *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte* de G. Lefebvre, Le Caire, IFAO, 1907). J'emploie à dessein la réserve « ou

8. Bernand *o.l.* introd. 25 : « [...] l'onomastique révèle essentiellement un milieu indigène. »

9. Cf. *CEMG* 1669-1885, 1968-2017, 2131-2177. Dans tous ces cas, l'origine des défunts est indiquée par la préposition *apo* suivie du génitif.

10. Exemple dans la *Chrestomathie* de Wilcken n<sup>o</sup> 499.

11. V. *CEMG* sous les numéros mentionnés plus haut.

supposées telles » parce qu'il est parfois malaisé d'affirmer le paganisme ou le christianisme de telle épitaphe. Dans le vaste ensemble funéraire de Tehneh, on distingue bien une zone datée de l'époque romaine<sup>12</sup> et, sur sa bordure septentrionale, une autre zone qui a produit des documents funéraires chrétiens<sup>13</sup>. Mais Bernard, qui a écarté les stèles chrétiennes de son volume (introd. 21), pour des raisons non indiquées, signale que 15 de « ses » épitaphes (les n° 124-138) ont été retrouvées dans le secteur chrétien de la nécropole, lors des fouilles Jouguet-Lefebvre de 1903. Inversement, telle stèle du volume de Lefebvre ne présente pas de signes indubitables de christianisme, ainsi celle d'Aurélios Sarapion, grand-prêtre d'une « association sacrée », *hiéra synodos*, non précisée (Lefebvre n° 165), qui a été reprise par Bernard sous le n° 45 parce que cette association était sans doute païenne.

Lefebvre et Bernard réunis rassemblent 179 numéros. Mais Bernard a inséré un 46 bis et un 46 ter à la suite du n° 46, sans expliquer cette anomalie de numérotation (o.l. 62-63). Comme Lefebvre 165 et Bernard 45 concernent la même inscription, nous sommes devant un total de 180 numéros *réels*<sup>14</sup>.

Une originalité de ce dossier n'a pas encore été soulignée, sauf erreur de ma part. Sur 180 notices, 9 seulement, soit 5 %, ne mentionnent sûrement pas d'âges au décès (Bernand 118, 124, 125, 129, 131, 132, 138, 141, auxquels il faut ajouter 94 qui mentionne une troisième année, de règne plutôt que d'âge, car elle figure à la place souvent dévolue à la datation, la ligne 1). Sur les n° 54, 80, 119, 122, 139, 140, 142, 146, 147 et 156 du même recueil, des mutilations nous empêchent de savoir s'il y a eu ou non indication des âges. Au total, ce sont 19 stèles qui étaient, *sûrement ou peut-être*, dépourvues de ces indications biométriques. Ailleurs, on dénombre 133 âges certains<sup>15</sup> et des âges mutilés mais indubitables sur 7 autres épitaphes (Bernand 117, 143, 159, 172 et Lefebvre 133 (5[1] à 5 [9] ans), 154, 163).

- 
12. G. Lefebvre a daté du premier siècle de notre ère la production épigraphique du secteur romain, parce que deux épitaphes retrouvées là datent, l'une, de 22-23 après J.-C. (an 10 de Tibère), l'autre, du 19 novembre 72 (23 Hathyr de l'an 4 de Vespasien). Ce sont actuellement les n° 42-43 du volume de Bernard, au nom de Bérour et Hermias.
  13. Sur la répartition des tombes des diverses époques à Tehneh, v., dans Bernard pl. 2, la figure du bas. La nécropole antique se développe entre la rive droite du Nil et la chaîne arabique, au sud du village moderne. La zone des tombes d'époque romaine se trouve placée entre les tombes chrétiennes, au nord, et le cimetière arabe, le plus récent, au sud.
  14. Nous éliminons Bernard 173 de la liste des épitaphes. C'est un fragment d'inscription de trois syllabes et rien n'en prouve le caractère funéraire.
  15. Le texte grec de Bernard 77 mentionne sûrement « 14 ans », malencontreusement traduit « 15 ». Même remarque sur le n° 170 où « 27 ans » doit être corrigé en « 37 ». Un bon exemple d'état d'esprit opposé se trouve sur les étiquettes de momies où on rassemblait seulement 532 âges exprimés sur près de 2200 documents, en 1975 (*ZPE*, 18, 63).

Il y a donc eu, à Tehneh, une sensibilité beaucoup plus répandue qu'ailleurs à la précision biométrique. C'est le point sur lequel ce dossier funéraire se différencie nettement des tendances observées ailleurs.

## À propos d'une récente étude démographique

Depuis des décennies, on sait que les documents funéraires de l'Antiquité contiennent des informations biométriques sans rapport avec la réalité vécue par les populations du temps. Depuis des décennies aussi, les démographes ont tenté d'atteindre la vérité en remodelant ces données aberrantes à l'aide de méthodes correctives. Au fil des années, les méthodes se sont affinées et ont gagné en complexité. Le plus récent essai, en ce domaine, est le livre de W. Scheidel, *Measuring Sex, Age and Death in the Roman Empire, Explorations in Ancient Demography*, 1996, JRA suppl. ser. 21.

Rejetant la méthode de Whipple, parce qu'elle est malaisée à appliquer dans des sociétés où la faible espérance moyenne de vie fait fondre les effectifs dès 40 ans (*o.l.* 54-55), Scheidel y bâtit ses calculs correctifs sur la méthode de Myers, dite « Myers' Blended Method » en pays anglo-saxon. Celle-ci s'attache à évaluer les moyennes de représentation de chacun des dix chiffres terminaux possibles (0 à 9 en transposition actuelle), dans l'expression de tout âge.

Sur l'application que fait Scheidel de la méthode de Myers aux étiquettes de momies, je ne crois pas inutile d'ajouter plusieurs observations. Je reprends le dossier qu'il a utilisé, c'est celui des 532 étiquettes à mentions d'âges que j'avais établi en 1975, dans *ZPE*, 18, 63-66 table 1.

Un premier problème n'est pas soulevé par Scheidel : peut-on insérer dans les calculs toutes les mentions d'âges ?

Il existe deux manières d'indiquer l'âge des défunts. La plus simple limite son expression au nombre des années, par exemple « 61 ans ». La plus complexe consiste à y ajouter mois et jours, par exemple « 61 ans 7 mois 11 jours ». Or, les deux modes de datation ne procèdent ni du même état d'esprit ni de la même situation. Quand une épitaphe évoque un mort de 61 ans, le chiffre n'est qu'une approximation, car le personnage n'est pas décédé *exactement* le jour de son anniversaire. Il avait certainement un peu plus ou un peu moins de 61 ans, en arithmétique rigoureuse. Le chiffre révèle une préférence pour 1 plutôt que pour 0 ou 2. En revanche, quand une épitaphe commémore un défunt de 61 ans 7 mois 11 jours, la précision du décompte (qui tient sans doute à la pratique d'un horoscope) exclut l'idée de préférence. Je ne crois donc pas de bonne méthode d'intégrer les calculs du second type dans le système correctif de Myers, puisqu'il vise à débusquer des pratiques psychologiques et non à constater les résultats d'une arithmétique. Dans la table de *ZPE*, 18, il y a 6 décomptes du type  $x$  ans  $x$  mois  $x$  jours.

Scheidel fait valoir, *o.l.* 54, à l'avantage de la méthode de Myers, qu'on peut l'appliquer très tôt, dès l'âge de 10 ans, parce que la tranche décennale 10-19, où les âges sont supposés avoir été plus précis, est moins abondante en témoignages que les suivantes :

*This index can afford to start with the data for age 10 without giving undue weight to the more accurate age records for juveniles because the cohort from 10-19 years is less fully represented than the cohorts from age 20 onwards.*

Or, voici les chiffres auxquels je parviens sur les données de ZPE, 18, entre 10 et 69 ans :

ans	témoins	ans	témoins	ans	témoins	ans	témoins	ans	témoins	ans	témoins
10	9	20	23	30	10	40	19	50	17	60	17
11	12	21	17	31	3	41	1	51	0	61	1
12	7	22	12	32	6	42	2	52	5	62	4
13	8	23	11	33	5	43	0	53	1	63	3
14	9	24	8	34	2	44	2	54	5	64	0
15	8	25	20	35	15	45	6	55	9	65	4
16	6	26	9	36	9	46	4	56	1	66	0
17	11	27	11	37	5	47	1	57	2	67	1
18	18	28	8	38	3	48	7	58	3	68	1
19	8	29	3	39	1	49	1	59	1	69	0
	96		122		59		43		44		31

Sur ce point, les étiquettes de momies ne sont pas satisfaisantes. En effet, après la tranche décennale 20-29, la plus abondamment fournie (122 témoins), c'est justement la tranche 10-19 qui figure en seconde position avec 96 documents. Elle représente 24,3 % du total. En intégrant cette dernière dans le calcul Myers, on donne donc un poids non négligeable au groupe d'âges supposés les plus précis, ceux où les tendances psychologiques qu'on cherche à repérer ont le moins joué, probablement.

Troisième observation qui s'impose au vu du précédent tableau, la raréfaction des témoins s'accroît dès l'âge de 40 ans. À la forte surreprésentation des âges antérieurs,

277 à	10-39 ans	70,1 %
181 –	20-39 —	45,8 %
122 –	20-29 —	30,8 %,

succède, en effet, un groupe de 118 documents seulement, de 40 à 69 ans, soit 29,8 %. Or, cet effondrement d'effectifs entraîne la disparition de certains quantième (43, 51, 64, 69) ou leur amenuisement (39, 41, 47, 49, 53, 56, 59, 61, 67, 68). Dans ce cas précis, on constate que 1 et 9 se raréfient plus que d'autres quantième. Mais il faut ajouter aussitôt que, sur d'autres dossiers, d'autres quantième seraient disparus ou plus rares et qu'on ne peut accorder aucune valeur significative à ces évolutions, dues au hasard des trouvailles archéologiques et des destructions de sites anciens. La méthode de Myers se heurte donc au même obstacle que la méthode de Whipple.

Voici les chiffres auxquels j'aboutis en appliquant aux étiquettes de ZPE, 18 le modèle proposé par Scheidel *o.l.* 55. Dans ce schéma, les colonnes 1 et 2 rassemblent les effectifs atteints par chaque quantième. En ajoutant 1x3 à 2x4, on obtient les totaux de la col. 5, qui, divisés par le total général au bas de cette col. 5, donnent le pourcentage de fréquence des 10 quantième. L'ultime colonne, à droite, indique la déviation, positive ou négative, par rapport au pourcentage théorique de 10 %.

	1	2	3	4	5	6	7
0	95	86	1	9	869	24,5 %	+14,5
1	34	22	2	8	244	6,8	-3,2
2	36	29	3	7	311	8,7	-1,3
3	28	20	4	6	232	6,5	-3,5
4	26	17	5	5	220	6,2	-3,8
5	62	54	6	4	588	16,5	+6,5
6	29	23	7	3	272	7,6	-2,4
7	31	20	8	2	288	8,1	-1,9
8	40	22	9	1	382	10,7	+0,7
9	14	6	10	0	140	3,9	-6,1
	395	299			3546	100 %	21,9%

Additionnées sans tenir compte des + et – et divisées par 2, les déviations de la dernière colonne aboutissent à une déviation globale moyenne de 21,9 %, évidemment énorme si on la compare au 9,2 % des déclarations de recensement publiées par R.S. Bagnall et B.W. Frier, *The Demography of Roman Egypt*, 1994, et qui, au dire de Scheidel, révèlent « *a relatively high level of precision* » (*o.l.* 55). Mais on doit souligner que les arrondissements aux multiples de 5 et surtout de 10 (séries 25-55 et 20-60) sont pour beaucoup dans le gonflement global de la déviation : 40, 50 et 60, à

eux seuls, groupent 53 exemples, soit 44,9 % des 118 étiquettes échelonnées de 40 à 69 ans. Les moyennes de représentation des autres quantièmes sont beaucoup plus modestes. Mais, sur le point de l'arrondissement des âges, la méthode de Myers ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà<sup>16</sup>.

## L'épithaphe de Didymè fille d'Arion

De cette stèle funéraire grecque d'Égypte, E. Bernand propose la traduction suivante dans ses *Inscriptions métriques*, 1969, 361-363 n°91 vv. 1-3 :

Jamais une tombe n'a renfermé une autre femme supérieure (*areiona*) par la naissance, ni par la prudence, ni non plus par l'éclat à celle-ci, dont le père, *Ariôn*, était sage et gymnasiarque.

Bernand y souligne que l'éloge de la défunte rassemble les trois qualités qu'on semble avoir le plus demandées aux femmes d'époque impériale, une origine sociale élevée (« la naissance »), des qualités morales (« la prudence »), de la beauté (« l'éclat »). Il ajoute que le v. 3, qui évoque les qualités morales (« sage ») et l'importance sociale (« gymnasiarque ») du père, ne fait que développer le v. 2, en suggérant que les mérites de la fille prolongeaient ceux du père : *Ariôn* était sage (« *sophos* »), *Didymè* était prudente (« *pinutè* ») ; il était gymnasiarque, elle avait de la naissance (« *génos* »).

Mais Bernand ne dit mot d'un autre parallèle artificiellement créé par une homophonie volontaire : le père s'appelait *Ariôn* ; avec les qualités qu'elle tenait de lui, sa fille était *areion*. Habilement placé au v. 1 avant le patronyme (v. 3), l'adjectif colore le nom du père d'une nuance d'excellence et le jeu de mots ne manque pas de finesse.

L'épithaphe de *Didymè* est donc à ajouter aux épigrammes, funéraires ou autres, qui incluent des calembours sur les noms propres. Le procédé n'est pas rare dans l'Anthologie et, pour l'exemple, voici comment une jeune femme nommée *Phanion*, « petit flambeau », alluma la flamme de l'amour dans le cœur d'un homme (XII, 82, *Méléagre*) :

---

16. Scheidel *o.l.* 73 et suiv. établit son analyse quantitative des données épigraphiques d'Égypte d'après mon recensement de *ZPE*, 21, 1976, 219-221. Il le souligne lui-même *ibid.*, note 60. Pour Kom Abou Billou, ce recensement est périmé à cause des accroissements récents et importants de la documentation issue de cette nécropole (à ce sujet, v. *Kentron*, 12, 2, 1996, 65-68, et 15, 1, 1999, 78). À propos des préférences ou des répulsions supposées des anciens pour certains quantièmes, ainsi que pour l'arrondissement des âges, je note deux aveux de Scheidel, qui montrent que les méthodes arithmétiques les plus affinées échouent sur la documentation funéraire antique : « *This fact* [= l'absence de certains quantièmes] *cannot be taken to imply that the terminal digits 1, 2, 3 were unpopular [...]* » ; « *Surprising though it may seem, it is impossible to produce a simple and unequivocal definition of what constitutes age-rounding and digit preference* » (*o.l.* 57 et 60).



Je me hâtais de fuir l'Amour, mais lui me trouva caché tandis qu'il allumait un petit flambeau (« *phanion* ») dans la cendre. Il courba le bout de deux doigts de sa main au lieu de son arc, arracha une parcelle de feu, la jeta sur moi, à mon insu. De toutes parts des flammes m'assaillirent. Ô brève lueur qui m'a allumé, *Phanion*, un grand feu dans le cœur<sup>17</sup>.

### « Ce tombeau n'est point insignifiant... »

Ainsi commence la traduction française d'une inscription funéraire grecque probablement originaire d'Alexandrie, dans l'édition qu'en a donnée E. Bernard, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine*, 1969, 255-259 n° 63. Le versificateur qui a composé ce court poème, tout en iambes parsemés de dorismes, y invite le passant à lire la stèle au ras du sol, pour y apprendre le nom et l'ascendance du défunt :

*Ce tombeau n'est point insignifiant*, et la pierre désignera le défunt et dira quel est celui et quel est le père de celui qui s'en est allé dans l'Hadès. Mais, ami, fléchis-moi sur le sol le genou qui te porte vers le mort, et regarde de tes deux yeux l'inscription gravée. Son père était Eirènaïos, sa patrie, Memphis, on l'appelait dès son enfance du nom [...] os, lui que le mal n'escortait pas. [...] la destinée, quand elle fondit sur lui.

Le texte grec porte *tumbos ouk asamos* à son début (pour *asèmos*, évidemment).

On pourrait chicaner sur la traduction d'*asèmos* par *insignifiant*, à cause du sens second pris, depuis longtemps, par cet adjectif français, dans la langue courante. Déjà, dans le dictionnaire de Littré, *insignifiant* est devenu synonyme de sans importance, qu'il s'agisse des personnes ou des choses. La famille du fils d'Eirènaïos n'a évidemment pas voulu vanter la qualité de la commémoration qu'elle lui avait réservée ni forcer l'admiration des passants par la taille ou la beauté de son monument funéraire.

Le dictionnaire de Bailly traduit *asèmos* par « qui n'est marqué d'aucun signe » et cite, en exemple, Euripide *Ph.* 1112, où il est question d'armes qui ne sont pas identifiables car elles sont « sans devise ». La suite du texte me paraît prouver que l'adjectif évoque, ici, précisément les lignes de l'inscription qui doit garder pour toujours le nom et les coordonnées du mort. Je crois qu'on pourrait traduire « ce tombeau n'est pas dépourvu d'inscription » ou, en transposant plus hardiment dans le vocabulaire technique contemporain, « ce tombeau n'est pas anépigraphé ». Comprise ainsi, la séquence prépare logiquement celle qui suit, « et la pierre *désignera*, etc. ».

Pourquoi l'auteur a-t-il souligné la présence du texte ?

Je vois une raison possible de son insistance dans l'abondance des stèles anépigraphes. Nombre de sépultures antiques étaient signalées à l'attention des passants par de simples pierres. Mais les fouilleurs ont généralement dédaigné ces humbles

---

17. V. éd. Loeb, trad. W.R. Paton, 1971, 78-79.

témoignages, parce qu'ils privilégiaient la recherche de l'écrit. On ne peut donc avoir une idée approchante de l'importance des anépigraphes que là où ils les ont traités sur un pied d'égalité avec les stèles à inscriptions. C'est ce qu'a fait, par exemple, G. Wagner, à deux reprises, pour des épitaphes retrouvées lors des fouilles de sauvetage du site de Kom Abou Billou : dans le *BIFAO*, 78, 1978, 235-258, il y a 12 anépigraphes sur 58 stèles funéraires, dans les *SFKAB*, éd. « Recherche sur les civilisations », 1985, 97 anépigraphes sur 173.

Par ces chiffres (109 anépigraphes sur 231), qui ne couvrent qu'une partie de la documentation trouvée dans la seule nécropole de Kom Abou Billou, on pressent que la pratique des stèles sans inscriptions était courante. Il n'y a donc pas à s'étonner que des familles aient souhaité souligner leur attachement à la commémoration *écrite*.

Bernard BOYAVAL

*Université de Lille III*